



MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE RELANCE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'EMPLOI

Communiqué de presse

Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la Mise en œuvre du plan de relance et Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, ont décidé que les bénéficiaires des CESU arrivés tardivement pourront les échanger afin de pouvoir les utiliser jusqu'à fin 2010

Dans le cadre du plan de relance de l'économie et à la suite du sommet social qui s'est tenu à l'Elysée le 18 février dernier, des aides ont été versées sous la forme de chèques emploi service universel (CESU) à des ménages aux revenus modestes et ayant des besoins de services à la personne.

Ces bons d'achat sont entièrement financés par l'Etat pour un montant de 300 millions d'euros, pour plus de 1,4 million de bénéficiaires : les personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, à domicile, les familles bénéficiaires du complément mode de garde de la PAJE et les familles bénéficiaires de l'allocation enfant handicapé.

Par ailleurs, une enveloppe de 50 millions d'euros a été réservée aux demandeurs d'emploi qui reprennent une activité ou une formation et qui ont un enfant de moins de 16 ans à charge. L'aide s'élève à 200 euros pour un enfant, à 400 euros pour deux enfants et à 600 euros au-delà. Les CESU ont été attribués entre juin et novembre 2009, après un examen individuel réalisé par les conseillers de Pôle Emploi.

Lors du dernier envoi de chèquiers, un délai imprévu dans la transmission du fichier de décembre des bénéficiaires de CESU « Pôle emploi » a provoqué un retard dans le façonnage et le routage des CESU. Quelques milliers de bénéficiaires ont donc reçu les chèques tardivement, le 11 janvier 2010, à une date proche de leur expiration.

Dans ces conditions, Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la Mise en œuvre du plan de relance et Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, ont décidé de permettre aux demandeurs d'emploi concernés d'échanger les bons d'achat qui n'auront pas été consommés contre des CESU « millésime 2010 » du même montant.

Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la Mise en œuvre du plan de relance et Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, adresseront un courrier à ces bénéficiaires afin de leur expliquer en détails la procédure.



Contacts presse :

Bénédicte CONSTANS – Cabinet de Patrick DEVEDJIAN – 01 42 75 52 59

Nicolas DIAT – Cabinet de Laurent WAUQUIEZ – 01 53 18 43 89